



# APPEL DE DOSSIERS

EXPOSITION EN TRIO - HALTE DES ARTS- JANVIER À NOVEMBRE 2018

LA GALERIE DE HALTE DES ARTS ACCEPTE ACTUELLEMENT DES PROPOSITIONS D'EXPOSITION POUR SA PROGRAMMATION DE L'ANNÉE 2018. LES ARTISTES RETENUS SERONT JUMELÉS EN TRIO AFIN D'OFFRIR UNE PLUS GRANDE VARIÉTÉS D'ŒUVRES ET D'ARTISTES AUX VISITEURS DE LA GALERIE.

PEUVENT PARTICIPER LES ARTISTES MEMBRES DE HALTE DES ARTS.

POUR DEVENIR MEMBRE, IL FAUT PAYER UNE COTISATION ANNUELLE DE 40\$ ET ÊTRE UN ARTISTE RÉSIDANT SUR LE TERRITOIRE DE LA RMR DE GATINEAU, C'EST-À-DIRE: VAL-DES-MONTS, CANTLEY, CHELSEA, LA PÊCHE, L'ANGE-GARDIEN, MAYO, BOWMAN, VAL-DES-BOIS, DENHOLM, PONTIAC, NOTRE DAME-DE-LA-SALETTE ET GATINEAU. LA GALERIE EST SITUÉE AU COEUR DU NOYAU VILLAGEOIS DE PERKINS, À VAL-DES-MONTS (1, chemin Saint-Joseph).

NOTEZ QUE HALTE DES ARTS RETIENDRA UNE COMMISSION DE 10% SUR LES OEUVRES VENDUES AFIN DE DÉFRAYER UNE PARTIE DES FRAIS ENGAGÉS DANS LA GALERIE.

LE VERNISSAGE ET LA PUBLICITÉ SONT AUX FRAIS DES ARTISTES. CES DERNIERS DOIVENT ÉGALEMENT PROCÉDER À L'INSTALLATION, À L'ÉTIQUETAGE ET AU DÉCROCHAGE DE LEURS OEUVRES. TOUTEFOIS, HALTE DES ARTS COLLABORERA, DANS LA MESURE DU POSSIBLE, À ASSURER UNE VISIBILITÉ À L'ARTISTE (SITE WEB, PAGE FACEBOOK, COMMUNIQUÉS, ETC.).

LES TROIS ARTISTES RETENUS POUR CHACUN DES BLOCS D'EXPOSITION DOIVENT AUSSI ASSURER LA PERMANENCE À LA GALERIE LORS DES HEURES D'OUVERTURE, LES VENDREDIS, DE 18H À 21H; LES SAMEDIS, DE 13H À 16H; ET LES DIMANCHES DE 11H À 15H, ET CE POUR TOUTE LA DURÉE DE LEUR EXPOSITION QUI COUVRE NORMALEMENT UNE PÉRIODE D'UN MOIS. NOTEZ QUE LA GALERIE EST ÉGALEMENT OUVERTE LE VENDREDI APRÈS-MIDI, DE 13H À 15H, AU GROUPE ET AUX CLASSES, MAIS SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT. AU MOINS UN DES ARTISTES, OU QUELQU'UN LES REPRÉSENTANT, DOIT ÊTRE SUR PLACE AUX HEURES D'OUVERTURE. HALTE DES ARTS N'EST PAS RESPONSABLE DE TROUVER UN REMPLAÇANT.

LES DOSSIERS SONT SÉLECTIONNÉS DE FAÇON ANONYME PAR UN MINIMUM DE TROIS ARTISTES PROFESSIONNELS RECONNUS, INDÉPENDANTS DE HALTE DES ARTS.

**DATE LIMITE DE SOUMISSION DES DOSSIERS: 12 NOVEMBRE 2017**

**VEUILLEZ FAIRE PARVENIR CETTE FICHE DÛMENT REMPLIE ET VOS IMAGES, PAR COURRIEL, À : [ANGELE.LUX@GMAIL.COM](mailto:ANGELE.LUX@GMAIL.COM)**

---

NOM DE L'ARTISTE :

**COORDONNÉES (À REMPLIR SI L'ARTISTE N'EST PAS DÉJÀ MEMBRE DE HALTE DES ARTS):**

Téléphone Domicile: \_\_\_\_\_ Travail/atelier: \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

---

Courriel : \_\_\_\_\_ Site web: \_\_\_\_\_

**VOUS DEVEZ FAIRE PARVENIR TROIS (3) PHOTOS D'OEUVRES RÉCENTES REPRÉSENTATIVES DE VOTRE PRODUCTION. LES PHOTOGRAPHIES DOIVENT ÊTRE EN COULEUR, NE PAS FAIRE VOIR LE CADRE ET ÊTRE EN FORMAT JPG (MAX. 1MB). NE PAS INSÉRER LES PHOTOGRAPHIES DANS UN DOCUMENT WORD. VEUILLEZ JOINDRE À VOTRE DOSSIER UNE LISTE DES IMAGES NUMÉROTÉES AVEC DES INFORMATIONS SUR CHAQUE OEUVRE: TITRE, MÉDIUM, DIMENSIONS ET ANNÉE DE CRÉATION.**

**LES ARTISTES S'ENGAGENT, S'ILS SONT SÉLECTIONNÉS, À EXPOSER LORS DE LA PLAGE HORAIRE QUE NOUS DÉTERMINERONS.**

**DÈS LE 12 JANVIER, LES EXPOSITION SONT D'UNE DURÉE D'UN MOIS.**

**IL Y A 8 BLOCS D'EXPOSITION.**

**LES SUGGESTIONS DE TRIOS SERONT CONSIDÉRÉS, SOUS TOUTES RÉSERVES.**

**NOUS TENONS À MENTIONNER QUE HALTE DE ARTS EXIGE CETTE ANNÉE DES TOILES DE FORMAT GALERIE PEINTES SUR LES CÔTÉS. LES TOILES QUI NE SONT PAS DE TYPE GALERIE DEVRONT OBLIGATOIREMENT ÊTRE ENCADRÉES.**

**AU MOMENT DE LA SIGNATURE DU CONTRAT D'EXPOSITION, CHAQUE ARTISTE DEVRA DÉPOSER UN MONTANT DE 100\$, REMBOURSABLE AU MOMENT DU DÉCROCHAGE, À LA DATE PRÉVUE AU CONTRAT. CETTE SOMME NE SERA PAS REMBOURSÉE À UN ARTISTE QUI DÉCIDE DE ROMPRE SON CONTRAT OU DE NE PLUS EXPOSER AUX DATES PRÉVUES.**

**LA PROGRAMMATION DE HALTE DES ARTS POUR 2018 PRÉVOIT AUSSI UNE PÉRIODE POUR UN PROJET SPÉCIAL (1<sup>ER</sup> AU 17 JUIN), C'EST-À-DIRE UN PROJET D'EXPOSITION PARTICULIER D'UN DE SES MEMBRES OU UNE INSTALLATION. TOUT ARTISTE VOULANT PROPOSER UN TEL PROJET DOIT COMMUNIQUER DÈS QUE POSSIBLE AVEC MME ANGÈLE LUX, PAR COURRIEL : [angele.lux@gmail.com](mailto:angele.lux@gmail.com) POUR MANIFESTER SON INTÉRÊT.**

# ÉDIFICE CURÉ A.-ALLARD

